

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non ».



QBP BOND ALLOCATION (Part C)

isin : FR0014002FP7

QBP FINANCE - GROUPE QBP

Objectifs et politique d'investissement

■ Description des objectifs et de la politique d'investissement

L'objectif de gestion du fonds est de réaliser une performance nette de frais supérieure à son indice de référence IBOXX Euro Corporate Overall coupons réinvestis majoré de 1% sur la durée de placement recommandée de 5 ans au travers d'une gestion discrétionnaire.

■ Caractéristiques essentielles

Principales caractéristiques de la gestion :

Le fonds est géré de façon discrétionnaire par la sélection de valeurs sélectionnées dans l'univers d'investissement défini par la société de gestion en fonction de l'anticipation du gérant sur certaines conditions de marché. Selon les marchés, le portefeuille sera investi en titres obligataires émis en euro, sur les marchés de crédit internationaux au travers de l'investissement dans des titres de créances ou d'instruments du marché monétaire émis par des émetteurs souverains et/ou privés. Le fonds intervient sur les marchés exprimés en toutes devises.

En vue de réaliser son objectif de gestion, le Fonds sera investi entre 85% et 100% de son actif net dans des obligations et titres de créances des catégories « Investment Grade » et à haut rendement émises par des émetteurs privés et souverains libellés en toutes devises.

L'allocation du portefeuille est la suivante :

- De 0 à 80 % de son actif net dans des obligations et titres de créance de la catégorie « Investment Grade » c'est-à-dire dont la notation est au moins égale à BBB- (S&P ou Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou jugée équivalente par la société de gestion ;

- De 0 à 80 % de son actif net en obligations dites spéculatives (« High Yield ») c'est-à-dire dont la notation est inférieure ou égale à BB+ (S&P ou Fitch) ou Ba1 (Moody's) ou jugée équivalente par la société de gestion, émises dans les pays de l'OCDE dont 25% maximum de l'actif net en devises différentes de l'Euro;

- De 0 à 25% en obligations et titres de créances émises dans les pays émergents (Hors OCDE) ;

- De 0 à 25 % en obligations convertibles libellées en toutes devises ;

- De 0 à 50 % de son actif net en obligations et titres de créances relevant des catégories précédentes libellées en devises différentes de l'Euro.

Le fonds pourra détenir jusqu'à 10% en actions suite à la conversion d'obligations. Ces titres n'auront pas vocation à être conservés et seront cédés en fonction des conditions de marché.

En complément, et dans l'objectif de couverture et/ou d'exposition au risque de taux, le gérant pourra investir sur des instruments financiers à terme simples négociés sur les marchés financiers français et/ou étrangers.

Enfin, et dans un but de gestion de la trésorerie et de poursuite de l'objectif de gestion, le fonds pourra investir jusqu'à 10% de son actif en actions ou parts d'OPC.

Le fonds n'utilisera pas d'instruments de titrisation.

La sensibilité du portefeuille s'inscrit dans une fourchette de 0 à 10 (incluant les actifs du bilan et les instruments financiers à terme). Il est par ailleurs indiqué que la sensibilité du FCP aux taux d'intérêts et la sensibilité aux spreads de crédit pourront s'écarter substantiellement l'une de l'autre, tout en restant à l'intérieur de la fourchette de sensibilité indiquée ci-dessus.

■ Modalités de souscription-rachat

- L'investisseur peut demander la souscription ou le rachat de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, auprès du centralisateur ODDO BHF (12 place de la Madeleine 75009 PARIS).

- L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 12h le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions.

- Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit de Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

- La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux et de fermeture de Bourse.

- Cet OPCVM capitalise intégralement ses sommes distribuables.

■ Autres informations

- L'indicateur de référence est l'indice IBOXX Euro Corporate Overall coupons réinvestis, code QW5A, publié par Markit. Cet indice reflète la performance des obligations de première qualité émises dans la zone Euro.

- La durée de placement recommandée est de 5 ans

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement A risque plus élevé, rendement

← potentiellement plus faible potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Texte expliquant l'indicateur et ses principales limites

- L'OPCVM se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de la volatilité des marchés de taux.

- Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

- L'OPCVM ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

■ Risques importants pour l'OPCVM non intégralement pris en compte dans cet indicateur

- **Risque de crédit** : l'émetteur d'un titre de créance n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital.

- **Risque de liquidité** : l'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

- **Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme simples** : Le Fonds est exposé à ce risque car le gérant peut couvrir ou exposer le portefeuille aux différents marchés par le biais de contrats à terme fermes ou conditionnels.

Pour consulter l'intégralité des risques liés à l'OPCVM, il convient de se reporter au prospectus, disponible sur le site : www.qbpfinance.com

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3 % maximum
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,20 % TTC (*)
----------------	----------------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de surperformance	20% TTC de la performance supérieure à l'indice de référence majoré de 1,00% sous réserve que la performance soit positive.
------------------------------	---

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

(*) Les frais courants sont fondés sur une estimation à la date d'agrément. Ils seront actualisés à l'issue de la clôture du premier exercice comptable du FCP clos en juin 2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer au paragraphe « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.qbpfinance.com

Performances passées

L'information relative aux performances passées ne pourra être affichée qu'après le terme d'une année civile complète, soit fin 2022.

Le FCP a été créé en date du 11 mai 2021.

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Informations pratiques

▪ **Dépositaire :** ODDO BHF

▪ **Fiscalité :**

Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

▪ **Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM :**

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) et valeur liquidative sont disponibles à l'adresse suivante :

QBP FINANCE, 243 Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

e-mail : contact@qbpfinance.com

Sur option du porteur, ces documents peuvent lui être adressés sous forme électronique.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 3 mai 2022.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. Il est autorisé à la commercialisation en France.

La société de gestion de portefeuille QBP Finance est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-21000004.

La responsabilité de QBP Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

QBP FINANCE, Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 300 000€ enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 893 436 568. Siège social : 243 Boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS